

CONTRAT D'EDUCATION CANINE

ENTRE :

Domaine de la Fontaine du Page, 3, route de Marchéville, 55160 HARVILLE : représentée par HASTERT Laura, gérante, et ALLET Jimmy, gérant, ci-dessous dénommés **l'éducateur**.

SIRET : 843 939 349 00018

ET :

Le propriétaire du chien :

Nom :

Adresse :

Prénom :

Téléphone :

E-mail :

Téléphone 2 :

IL EST CONVENU UN CONTRAT D'EDUCATION AUX CONDITIONS SUIVANTES:

Le chien :

Nom :

Race :

Sexe : M F

Date de naissance :

Problèmes rencontrés:

Objectifs:

DOMAINE DE
LA FONTAINE DU PAGE

Cours choisi(s):

Education individuelle Cours collectif Ecole du chiot

Agility Comportement Forfait chiot

Nombre totales de séances:

Éventuels frais kilométriques:

0.50 €/km ×

Engagements du propriétaire:

Article 1 :

Le **propriétaire** devra être **majeur** et capable. Les conducteurs mineurs devront être accompagnés d'une personne majeure, capable et devront présenter une autorisation parentale pour participer aux cours.

Article 2:

Le chien reste constamment sous **la responsabilité de son propriétaire**. En aucun cas **l'éducateur** ne peut être tenu responsable de blessures subies ou causées par le chien pendant les séances.

Article 3:

Le propriétaire de chien de catégories 1 et 2, décrits dans la loi du 6 janvier 1999, doit présenter une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile, la déclaration du chien en mairie et le permis de détention de chiens de catégorie lors de la remise de ce contrat. **Le propriétaire** devra être en possession d'une muselière.

Article 4:

Le chien devra obligatoirement être à jour de vaccinations contre les maladies suivantes: **maladie de Carré, Hépatite de Rubarth, Parvovirose et toux de chenil**. Des photocopies du carnet de santé devront être remises avec ce contrat, ainsi que l'attestation d'assurance responsabilité civile.

Article 5:

En vertu de l'article L121-20 du code de la consommation, **le propriétaire** dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 7 jours dès la signature du contrat. Dans le cas d'une rétractation intervenant en dehors de ce délai le client perdra la somme indiquée dans le contrat.

Article 6:

En cas de rupture de contrat à l'initiative du **propriétaire**, les sommes versées à **l'éducateur** restent acquises. En cas de rupture à l'initiative de **l'éducateur**, ce dernier s'engage à procéder au remboursement des séances non effectuées. **Le propriétaire** pourra uniquement être remboursé en cas de force majeure (décès du chien...).

Article 7:

Le propriétaire s'engage avec son chien à suivre les séances d'éducation aux dates et aux lieux convenus avec **l'éducateur**. Seules les annulations **48 heures** avant la séance pourront être reportées à une date ultérieure. Le forfait est valable sur une durée de **10 mois** à partir de sa souscription.

Article 8:

En cas de déménagement du **propriétaire** dans un rayon n'excédant pas 10km de l'ancien domicile, le contrat sera poursuivi dans les conditions initiales. En cas de déménagement dans un rayon de plus de 10km, les frais de déplacement à hauteur de 0,50€/km autour de HARVILLE seront appliqués pour les séances restantes.

Article 9:

Pour les leçons sur terrain, le **propriétaire** s'engage à respecter le **règlement intérieur** affiché à l'entrée du terrain.

Article 10:

Le **propriétaire** approuve que les **méthodes d'éducation utilisées seront uniquement positives** et dans le respect du chien. Aucune méthode qui entraîne la douleur, la peur ou le stress de l'animal ne sera appliquée. Le **propriétaire** se charge à fournir le matériel spécifique à l'apprentissage demandé. Il est possible que **l'éducateur** fournisse du matériel à la demande du **propriétaire**.

Article 11:

En aucun cas le **propriétaire** ne pourra exiger de résultats, ceux-ci étant liés à la capacité et l'implication du **propriétaire** à mettre en application le programme d'éducation, mais aussi aux réactions propres du chien, être vivant dont les réactions peuvent être imprévisibles.

Engagements et droits de l'éducateur :

Article 1 :

L'éducateur n'est aucunement responsable des incidents survenus entre ou après les cours d'éducation. En cas de litige, le tribunal compétant sera le tribunal d'instance de BAR LE DUC.

Article 2:

L'éducateur se réserve le droit de refuser d'éduquer un chien s'il estime qu'il est en mauvaise santé physique ou malade. Il se réserve également le droit de rediriger le **propriétaire** vers un autre professionnel s'il estime ne pas être en mesure de pouvoir répondre aux demandes du propriétaire. **L'éducateur** a le droit de refuser et/ou de cesser l'exécution de toute prestation s'il juge que les conditions de travail risquent de mettre en danger sa sécurité ou celle d'autrui ou si la demande du client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur.

Article 3:

Si de mauvaises conditions météorologiques empêchent le déplacement de **l'éducateur**, celui-ci pourra annuler la séance et la reporter à une date ultérieure déterminée d'un commun accord avec le **propriétaire**.

Article 4 :

L'éducateur s'engage à tout mettre en œuvre pour atteindre le résultat attendu par le **propriétaire** dans la mesure du possible.

Paiement :

Article 1 :

Les séances auront lieu uniquement après réception de ce contrat complété et signé.

Le programme d'éducation ainsi que les prix suivants ont été convenus:

--

Article 2 :

Le paiement par virement, carte bancaire ou en espèces aura lieu au plus tard le jour de la première séance.

Aucune séance n'aura lieu avant encaissement des sommes dues.

Le paiement s'effectuera dans sa totalité au premier versement sauf pour les sommes supérieures à 350€ (paiements différés acceptés).

Article 3 :

Les frais de déplacement sont à hauteur de 0,50€/km au-delà de 10 km autour de HARVILLE.

Le **propriétaire** déclare qu'il a bien pris connaissances des conditions mentionnées ci-dessus ainsi que des tarifs et déclare qu'il les accepte sans aucune réserve.

Fait à _____ le _____ en deux exemplaires originaux

Le client,

« Bon pour accord, lu et approuvé »

L'éducateur,

« Bon pour accord, lu et approuvé »

Le Domaine de la Fontaine du Page

Coordonnées bancaires:

Nom: S.A.R.L Domaine de la Fontaine du Page

IBAN: FR76 1610 6006 3496 0125 8651 275

BIC: AGRIFRPP861

